



**COMPTE RENDU
DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA
COMMUNE DE LIMEUIL**

SÉANCE DU 08 Juin 2011

Nombre de conseillers :	
En exercice : 10	L'an deux mil onze, le 08 Juin à 18h30,
Présents : 7	le Conseil Municipal de la commune de Limeuil, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Guy THOMASSET, le Maire.
Votants : 8	Date d'envoi de la convocation : 1 ^{er} Juin 2011
Conseillers présents :	Mrs. THOMASSET, LESCURE, BOYER , MAILET, Mmes RIVIERE, MACKENZIE PEERS, BORGES,
Conseillers absents :	M. HERVE, Mme LANDON
Ont donné procuration :	M. DEFRANCE à Mme. RIVIERE
Secrétaire :	M. BOYER Alain

1- Approbation du procès verbal du conseil Municipal du 29 Avril 2011

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le procès verbal du Conseil Municipal du 29 Avril 2011.

Le procès verbal du Conseil Municipal du 29 Avril 2011 est approuvé à l'**UNANIMITÉ**.

2- Points divers de l'ordre du jour

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal sur les sujets "divers" de l'ordre du jour :

- Virements et augmentation de crédit
- Durée amortissement travaux France Télécom « Rue du Port »
- Admission en non valeur
- Déclaration commune sinistrée sécheresse 2011

3- Information des décisions municipales prises par délégation du Conseil Municipal

Convention avec l'Association des Potiers en Périgord

2011-01- Vote CFE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que lors de la séance du 29 avril 2011, il a été voté le taux des taxes : habitation, foncier bâti et foncier non bâti. En date du 30 mai 2011, Monsieur le Sous- Préfet a adressé un courrier à la mairie en demandant de voter également le taux de la cotisation Foncière des entreprises (CFE).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide par 8 voix « POUR » de fixer les taux suivants :

Taxe d'habitation :	12,81%
Taxe foncière (bâti) :	14,50%
Taxe foncière (non bâti) :	63,96%
Cotisation foncière des entreprises (CFE) :	19,84%

2011-02- Avenant convention au Fil du Temps

Monsieur le Maire présente au conseil municipal l'avenant à la convention de prestation de service avec l'Association Au Fil du Temps. Modification de l'article 4 concernant le prix. L'Association au Fil du Temps réglera à la commune de Limeuil une somme annuelle proportionnelle au montant du chiffre d'affaire qu'elle a réalisé sur le site à hauteur de 18%

pour le chiffre d'affaire lié à la billetterie et de 10% pour le chiffre d'affaire lié à la boutique du site.

2011-03- Convention SMICTOM

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le renouvellement de la convention de la redevance spéciale, renouvelable tous les trois ans. Pour 2011, le prix du service d'élimination des ordures ménagères résiduelle est fixée à 0,022€/jour/personne pour les établissements assurant quotidiennement un repas.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Approuve à l'unanimité des membres votants cette convention et Mandate Monsieur le Maire pour la signer.

2011-04- Schéma de coopération intercommunale proposée par Mme la Préfète

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal du courrier de Madame la Préfète relatif au schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) qui doit être défini avant le 31 décembre 2011.

Il demande au conseil municipal de donner son avis sur chaque proposition du projet concernant la commune :

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

- **Accepte** par 7 voix « POUR » et 1 « ABSTENTION » la fusion des 3 communautés de communes « Pays Vernois, Isle/Manoire et Terroir de la Truffe » avec l'intégration des 4 communes du terroir du Pays Vernois rattachées à la CAP (communauté d'agglomération de Périgueux).
- **Accepte** par 8 voix « POUR » la dissolution du SID (Syndicat Intercommunal de Développement du Pays de la Truffe) à compter de 2013.
- **Accepte** par 8 voix « POUR » la réorganisation du SMICTOM Lalinde le Buisson
- **Refuse** par 8 voix « CONTRE » la dissolution du Syndicat Intercommunal de Transport scolaire du Bugue
- **Mandate** par 8 voix « POUR » Monsieur le Maire pour notifier ces décisions à la Commission Départementale de Coopération Intercommunale

Le regroupement des Communautés de Communes permettra de créer de plus grosses structures et de mutualiser les compétences. En ce qui concerne la fusion des 3 Communautés de Communes « Pays Vernois, Isle s/Manoire et Terroir de la Truffe » trois pôles seront créés :

- Un pôle agriculture autour du Pays Vernois,
- Un pôle touristique à Limeuil, Paunat, Trémolat, Sainte-Alvère,
- Un important pôle industriel autour de La Douze.

Une réunion publique est prévue début juillet pour informer les habitants de Limeuil sur le schéma de coopération intercommunale.

2011-5- Taille de cyprès dans le cimetière

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal d'un courrier de Mr PAROUTY dans lequel il demande que le cyprès qui se trouve dans le cimetière à proximité du caveau de la famille Parouty/Lanceplaine et dont les racines menacent dangereusement les fondations du caveau, soit taillé.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

Accepte à l'unanimité des membres votants de faire tailler ce cyprès par les employés communaux.

2011-6- Virement et augmentation de crédit

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de faire des virements et des augmentations de crédit sur le budget de la commune.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Approuve, à l'unanimité des membres votants, ces virements et augmentations de crédit.

2011-8- Amortissement travaux France Télécom « Rue du Port »

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur la cadence d'amortissement concernant les travaux de France Télécom « Rue du Port ».

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

décide à l'unanimité des membres votants d'amortir ces travaux sur 5 ans.

2011-9- Admission en non valeur

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les états de non valeurs pour des dettes irrécouvrables.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité des membres votants d'admettre en non valeur la somme de 4,25 €

2011-10- Déclaration sinistre sécheresse

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de faire une demande à Mme la Préfète pour classer la commune de Limeuil comme sinistrée par la sécheresse du printemps 2011

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Accepte à l'unanimité des membres votants cette proposition.

Le Maire

Guy THOMASSET